

COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : 05/09/2012

Renforcement de digue à Melleray : Sécurisation du val d'Orléans

Les levées de Loire sont des digues qui ont pour fonction de protéger les habitants des vals de la Loire contre les inondations liées aux crues les plus fréquentes du fleuve.

Pour améliorer la fiabilité de ces ouvrages, leur renforcement a été engagé dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature, financé par l'État et les collectivités locales.

A Saint-Denis-en-Val, le site de Melleray se trouve à l'extérieur (extrados) d'un virage (méandre). Au cours de ces dernières années, une érosion a été constatée en pied de digue. A moyen terme, l'érosion peut atteindre la digue elle-même et l'affaiblir, en particulier en période de crue.

Parallèlement, l'absence de chemin de service en pied de digue a favorisé le développement de la végétation ligneuse qui peut être à l'origine d'infiltrations (phénomène de renard hydraulique) très dangereuses pour la solidité de l'ouvrage lors d'une inondation.

Le projet

Afin de garantir la pérennité du système d'endiguement sur le site de Melleray, la levée, en contact direct avec la Loire sur un linéaire de 400 m, sera protégée par des enrochements qui permettront l'aménagement d'un chemin de service. Les arbres présents sur la digue elle-même seront coupés et valorisés.

Afin de limiter l'impact environnemental du chantier, un système de récupération sera installé en aval de celui-ci. Il aura pour fonction de recueillir les matériaux fins mis en suspension au cours des travaux. L'installation du chantier, le stockage des matériaux et engins et le ravitaillement feront l'objet de procédures particulières pour tenir compte de la proximité de la Loire. Les matériaux d'apports seront limités et leurs caractéristiques seront contrôlées. Certaines plantes seront balisées afin d'éviter de disséminer les espèces invasives ou de porter atteinte aux plantes à protéger.

La période des travaux

Les travaux devraient durer deux mois. Idéalement, ils devraient être terminés en 2012. Cependant, si le niveau de la Loire remonte trop rapidement, un report est possible sur l'année 2013.

L'entreprise Eurovia Centre Loire Orléans est titulaire du marché de travaux pour un montant de 468 303,37 € TTC.

Les partenaires

Le financement, programmé dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature est assuré comme suit :

- ✓ État (60% dont 2/3 du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs),
- ✓ Région Centre (20%),
- ✓ Conseil général du Loiret (20%).

Le projet, sous maîtrise d'ouvrage État, est mené par la Direction Départementale des Territoires du Loiret, la maîtrise d'œuvre étant assurée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre (DREAL Centre).

Contact presse :

Préfecture du Loiret – Service de presse : Mme THEAS – DUHAMEL
--